La politique agricole commune (PAC) permet d'exporter une partie de la production européenne en dessous de ses coûts de production grâce à des subventions.

Simultanément, l'Union européenne (UE) contraint – ou cherche à contraindre – les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique à éliminer l'essentiel de leurs protections douanières vis-à-vis des produits qu'elle exporte dans le cadre des accords de partenariat économique (APE).

Pourtant la France et l'Union européenne se sont engagées à mettre en cohérence leurs politiques avec le développement et, en particulier, celui des agricultures familiales et paysannes du Sud.

- Quels sont les obligations de la France en matière de cohérence des politiques ?
- Comment sont-elles mises en œuvre ?
- Quels sont les impacts de la PAC et des APE sur le développement des agricultures familiales et paysannes du Sud ?
- Comment éliminer les impacts négatifs ?

Cet atelier s'adresse à des représentant.e.s de la société civile et des pouvoirs publics menant des actions en lien avec les politiques agricoles, commerciales et de développement. Il vise à promouvoir la cohérence des politiques françaises et européennes avec le développement.



# Politique agricole commune et politique commerciale européenne : quelle cohérence avec le développement des agricultures familiales du Sud ?

Jeudi 15 février 2018 de 14h à 18h Au Gret Bâtiment 1 - Amphithéâtre (1<sup>er</sup> étage) Campus du jardin tropical

> 45 bis avenue de la Belle Gabrielle 94 736 Nogent-sur-Marne Cedex

Contact & inscription :

Pascal Erard - Mail: erard@cfsi.asso.fr - Tel.: 01 44 83 63 41

Inscription obligatoire \* à l'adresse suivante : http://bit.ly/2BJVv7H



## PROGRAMME

# **PRÉVISIONNEL**

## 13h45 : accueil des participant.e.s

**14h00 :** ouverture de l'atelier par Sara Lickel, chargée de plaidoyer au Secours Catholique-Caritas France

## ${\bf 14h15: cohérence\ des\ politiques\ avec\ le\ développement: enjeux,} \\ {\bf obligations\ et\ mise\ en\ œuvre}$

- Cyrille Pierre, directeur du développement durable, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (accord de principe) ;
- Présentation de l'analyse et des propositions de Coordination SUD par Pascal Erard , responsable plaidoyer au CFSI.

### 14h45 : débat

Animation par Sami Asali, chargé de mission plaidoyer à Coordination SUD

15h15: pause

#### 15h45 : la PAC et les APE sont-ils cohérents avec le développement ?

- Présentation de l'analyse et des propositions de Coordination SUD par Clotilde Bato, directrice de SOL ;

- Exportations européennes de lait en poudre : quels impacts sur les filières lait local en Afrique de l'Ouest ? (présentation de l'étude réalisée pour le CFSI) par Laurent Levard, responsable de programme au Gret ;
- Présentation de l'impact social et environnemental d'importations européennes par Marc Dufumier, président de Commerce Equitable France ;
- Analyse du ministère de l'Agriculture (contact en cours) ;
- Un représentant des pouvoirs publics : intervention sur les APE (contact en cours ).

## 17h00 : débat

Animation par Mathieu Perdriault, chargé de développement et des projets à AGTER  $\,$ 

17h45 : conclusion

18h : fin de l'atelier